RESTAURATION

Ai, un nouveau restaurant-bar asiatique au centre-ville de Beyrouth

Nada ALAMEDDINE

Le restaurant-bar haut de gamme Ai vient d'ouvrir ses portes dans l'immeuble Bay Tower du quartier de Minet el-Hosn. Il propose une cuisine asiatique contemporaine, imaginée par le chef américain Maykel Vargas, ainsi qu'un bar à cocktails, dans un espace de 600 m² pouvant accueillir jusqu'à 170 personnes. Quatre millions de dollars ont été investis dans ce projet par la société Kamp Catering, qui possède le restaurant japonais Kampai, la trattoria italienne Gavi, tous deux situés à Minet el-Hosn, dans l'immeuble Palladium, ainsi que le café Ni, qui dispose de quatre enseignes au Liban (ABC Achrafieh, Verdun et Dbayé, ainsi qu'à Fakra). « C'est une somme très importante dont une partie a été investie avant le début de la crise économique, il y a trois ans, quand la situation du secteur de la restauration était encore prometteuse », explique Henri Farah, qui a fondé Kamp Catering en 2010 avec ses associés Souheil Nassar, Joseph Mouawad, Mohammed Jaber et Pierre Ziadé. « Au cœur de la capitale, ce quartier, avec ses nombreuses adresses emblématiques autour de Zaytunay Bay, bénéficie toujours d'un attrait évident. D'ailleurs, quand la réouverture des deux principaux hôtels Four Seasons et Phoenicia se concrétisera, elle apportera une vraie bouffée d'air frais pour la zone et plus particulièrement pour une enseigne comme la nôtre », ajoute le copropriétaire du restaurant qui emploie 75 personnes.

Il faut compter à partir d'un million de livres libanaises par personne pour dîner à Ai, un tarif qui peut vite s'envoler si l'on considère certains plats-signatures de la carte, comme le canard pékinois. « Avec nos spécialités, nous visons une clientèle haut de gamme qui a les moyens de s'offrir des produits d'exception. Nous proposons aussi des plats travaillés de façon originale à base de matières premières moins coûteuses. Même chose pour le vin, nous avons des bouteilles libanaises à 300 000 livres et d'autres, étrangères, beaucoup plus chères. »

Rester proactif malgré les difficultés

À l'instar de la plupart des professionnels de la restauration, le groupe Kamp Catering traverse une période difficile, notamment du fait de la dévaluation de la livre libanaise. Proposant une cuisine internationale, italienne et asiatique, la quasi-totalité des matières premières doit être importée et donc payée en dollars. « Nous sommes obligés de baisser nos marges de manière conséquente car nous ne pouvons pas faire payer notre clientèle au prix du dollar. Dans la situation actuelle, il est impossible d'anticiper quoi que ce soit. Car les deux dernières années nous ont prouvé que la situation du Liban pouvait se détériorer très rapidement. On se contente d'espérer que la situation s'améliore tout en restant proactif », explique Henri Farah. Le copropriétaire doit aussi faire face au souhaits de certains employés du groupe, notamment les plus qualifiés, de quitter le pays. Certains acceptant même de partir pour des salaires très peu attractifs compte tenu de leur expérience.

Sur un espace de 600 m², Ai peut accueillir jusqu'à 170 personnes. Photo DR

Sur les 400 employés du groupe, 10 % environ ont déjà fait leurs valises depuis le début de la crise.

À moyen terme, Kamp Catering n'exclut pas d'ouvrir de nouveaux concepts à Beyrouth et finalise l'ouverture d'une deuxième enseigne Ni au Caire dans un hôtel trois étoiles, d'ici au mois de décembre. La société est aussi en discussion pour ouvrir Ai à l'étranger.

hodema consulting services

Cet article réalisé dans le cadre d'un partenariat avec Hodema Consulting Services n'a aucune vocation promotionnelle. Ce rendez-vous hebdomadaire sera consacré au secteur de la restauration et de l'hôtellerie qui continue, malgré tout, de se battre.

JUSTICE

Affaire Salamé : le Liechtenstein ouvre officiellement une enquête

Jeudi, le réseau journalistique OCCRP (Organized Crime and Corruption Reporting Project) a publié sur son site l'information selon laquelle le Liechtenstein a officiellement ouvert une enquête pour « blanchiment d'argent » en relation avec le gouverneur de la Banque du Liban (BDL), Riad Salamé. Une information confirmée à l'OCCRP via un mail du procureur en chef du Liechtenstein, Robert Wallner. Cette enquête vient s'ajouter à celles déjà officiellement en cours pour plusieurs motifs au Liban, en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suisse et au Luxembourg, concernant certains transferts d'argent de la BDL et la fortune personnelle de Riad Salamé et son entourage. Une source proche du dossier avait de fait indiqué à *L'Orient-Le Jour* que plusieurs pays européens enquêtaient et coopéraient actuellement de manière informelle et que les investigations tendaient à se formaliser au fur et à mesure.

Durant les deux dernières années de crise que traverse le pays, le gouverneur a démenti à de nombreuses reprises les accusations lancées contre lui, jusqu'à annoncer mercredi avoir fait appel à un cabinet « de premier rang » dans le but d'auditer les opérations de transactions et d'investissements le concernant. Alors qu'il en avait tu le nom dans un premier temps, Riad Salamé a finalement révélé jeudi soir sur la chaîne MTV que ce cabinet était BDO, Semaan, Gholam & Co, une entreprise fondée en 1930 selon leur site web.

Ce cabinet, qui audite notamment les bilans financiers de plusieurs banques libanaises, aurait donc été chargé de vérifier certains transferts de la BDL ayant eu lieu entre 2002 et 2014, notamment avec l'entreprise Forry Associates Ltd (Forry) dont le bénéficiaire économique est Raja Salamé, le frère de Riad Salamé, ainsi que la fortune personnelle du gouverneur. Ce type d'audit toutefois, mené sous « la norme internationale de services connexes 4440 (révisée) », ne vérifie pas tous les aspects d'une entreprise ou d'une transaction mais uniquement ceux demandés par le client, a expliqué un expert-comptable à *L'Orient-Le Jour*. En somme, dans le cadre de cet audit commandé par le gouverneur lui-même, celui-ci a simplement pu choisir ce qui pouvait être audité ou pas, poussant l'expert susmentionné à mettre en doute la crédibilité d'une telle procédure.

Lors de l'entretien accordé à la MTV, Riad Salamé a affirmé que cet audit prouve qu'aucun denier de l'État n'a été déboursé illégalement et qu'il en enverra une copie à la justice libanaise et aux justices internationales qui ont entamé des poursuites, ainsi qu'à la présidence du Conseil des ministres, soit Nagib Mikati. Cette dernière étape ayant été actée hier.

Interrogé au sujet de la possibilité d'une levée du secret bancaire sur les comptes de Raja Salamé, le gouverneur a insisté sur le fait que son frère n'occupe pas de poste public et ne travaille pas pour l'État. Ce qui implique donc, selon lui, qu'il est « comme tout le monde » et que cette levée ne peut être décidée que par la Commission spéciale d'enquête (SIC, en anglais), un organe dépendant de la BDL et également présidé par Riad Salamé. La loi n° 44 de 2015 relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme indique en effet que la SIC est la seule entité autorisée à lever le secret bancaire.

Pourtant, en sa qualité de frère du gouverneur de la Banque centrale, Raja Salamé est considéré comme une personne liée de près ou de loin à la fonction publique (les personnes politiquement exposées – PEP). Il doit donc lui-même déclarer son patrimoine selon la loi n° 189 de 2020. De plus, une source judiciaire rappelle que Raja Salamé, en tant que bénéficiaire économique d'une entreprise traitant avec l'État (la BDL), n'est alors plus considéré comme une personne ordinaire.

Enfin, démentant toute responsabilité de la politique de la BDL, Riad Salamé répète depuis près de deux ans que les causes de la crise sont d'une part l'instabilité politique et d'autre part le défaut de paiement sur la dette en devises en mars 2020.

Annonce

La Gestion et Exploitation du Port de Beyrouth annonce un appel d'offres général et international pour la Gestion, les Opérations et la Maintenance du Terminal à Conteneurs au Port de Beyrouth.

Tous ceux qui désirent participer à cet appel d'offres doivent retirer Le Cahier des Charges special du Cabinet du Port cinquième étage à partir du Mardi 23/11/2021, durant la permanence régulière et contre une somme de /10.000/$ (Dix mille dollars américains) en espèces, plus TVA.

Le dernier délai pour présenter les offres est le vendredi 7/1/2022 à midi (12:00).

Ce Cahier des Charges peut être consulté à titre d'information sur le site électronique du Port : (**www.portdebeyrouth.com**)

À savoir que la Gestion du Port va mettre à la disposition des participants pour cet appel d'offres, une ? Chambre Data " (DATA ROOM) où ils pourront obtenir données et clarifications nécessaires.

De même les participants, sont invités à une réunion préliminaire le mardi 7/12/2021 à 10:00 am au Port de Beyrouth - bâtiment administratif.

Ceux qui désirent participer à cet appel d'offres et pour plus d'information peuvent contacter le Cabinet du Port aux deux numéros suivants:
00961-1-587075 et 00961-1-580918,
et par courrier électronique : INFO_TERMINAL@portdebeyrouth.com

Beyrouth le 16/11/2021
Le Président Directeur Général
Omar Abed Al Karim Itani